



Championnat de la Ligue Régionale Grand Est

COMBATS

Cadets, Juniors et Seniors

DIMANCHE 1^{er} mars 2020
Centre des Sports- Avenue Guynemer - 54700 Pont-à-Mousson

Horaires	
8h45- 9h15 9h00- 9h30	Meeting et briefing des coaches régionaux Contrôle et pesée CADETTES ET CADETS
10h00-10h30	Contrôle et pesée SENIORS
11h00-11h30	Contrôle et pesée JUNIORS
	FINALES ET RÉCOMPENSES

Inscription et engagement : Compétition réservée aux compétiteurs qualifiés au championnat de la Zone Interdépartementale.

Les inscriptions s'effectuent par les zones interdépartementales, en ligne uniquement, auprès de la ligue régionale Grand Est **au plus tard le 24 février 2020.**

Les clubs doivent confirmer par mail la participation de leurs athlètes au plus tard le 24/02/20 et s'acquitter du droit d'inscription de 3€ par compétiteur individuel.

Faire parvenir votre règlement par chèque ou virement bancaire avant le 24 février 2020 à la Ligue régionale Grand Est (IBAN : FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC : CCBPFRPPMTZ).

Règlements et déroulement : Se référer au livret de la FFkaraté « Règlement compétitions Karaté 2019-2020 ». Carte d'identité française obligatoire pour les majeurs. Les cadets et juniors mineurs n'ayant pas la nationalité française devront présenter un justificatif de naissance et de domiciliation en France.

Catégorie de poids : Aucune tolérance de poids ne peut être accordée au compétiteur, dans les catégories juniors et seniors, si le poids ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle le compétiteur est inscrit.

Concernant la catégorie des cadets des tolérances de poids sont accordées. Si le poids d'un compétiteur ne correspond pas à celui de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, ce compétiteur change de catégorie et est inscrit dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids au jour de la compétition. Les responsables des clubs devront signaler au service compétition de la ligue régionale, 7 jours avant la compétition régionale tout changement de catégorie de poids des cadets où le compétiteur a été inscrit afin que la ligue l'inscrive dans la catégorie qui correspond exactement à son nouveau poids la semaine précédant la compétition.

Qualifications :

Les 6 premiers de chaque catégorie de poids et d'âge sont qualifiés pour le Championnat de France.

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.

ENTREE : 5€ par personne

Sandwicherie et Buvette sur place

Ligue Régionale Grand Est de Karaté et disciplines associées

Centre des sports av. Guynemer
54700 Pont à Mousson

Email: grandestkarate@gmail.com

